

Numéros utiles

Accueil Mairie

Horaires d'ouverture

du lundi au mercredi
de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
le jeudi
de 14h00 à 18h00
fermé au public le matin
le vendredi
de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00



TEL : 04 66 32 82 10
FAX : 04 66 32 89 99

Mail :
mairie.banassac-canihac@orange.fr

Site internet :

www.banassac-canihac.fr



Mairie de Banassac-Canihac, Lozère

Déchèteries

Baraque de Trémolet:

Du lundi au Samedi De 10h00
à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Tel : 04 66 48 14 06

St Germain du Teuil :

Le mercredi De 14h00 à
16h00

Le samedi De 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00

Tel : 04 66 31 41 23

Gendarmerie : 04 66 32 80 04

Samu : 15

Pompier : 18

N° urgence Européen : 112



BANASSAC

DÉMOGRAPHIE 2023

10 Naissances :

Lola, Aria, Ilyan, Léandre, Elise, Enzo, Roma, Juanna, Fabio, Maïly



6 Mariages :

Antoine SEMENT et Marie MARS,

domiciliés à Banassac

Emmanuel PINEL et Ludvine MEUNIER,

domiciliés à Banassac

Thierry COLL RAMIS et Joëlle VUILLEMIN

Domiciliés à Tartaronne

Guillaume DELOUIS et Sandra SALLES

Domiciliés à Banassac

Jérémy BOURGADE et Anaïs LEYDIER

Domiciliés au Viata

François L'HOMME et Patricia BODRAS

Domiciliés à Montferrand

8 Décès

Jean MALET, Le Mas Requiran

Paulette LOUBAT, Le Pont de Montferand

Isabelle CASTAN, Le mas Requiran

Chloé BENOIT, Banassac

Ivan GAZAGNE, Banassac

Gilbert BRAGER, Banassac

André AUSSEL, Banassac

Alain BRUNEL, Banassac



CANILHAC

Ce Bulletin Municipal a été préparé et mis en page
par la Commission Communication-Tourisme.

Directeur de publication : David RODRIGUES

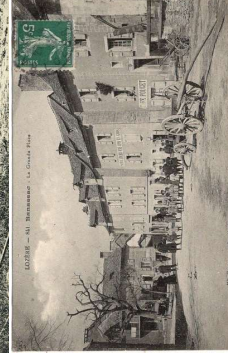
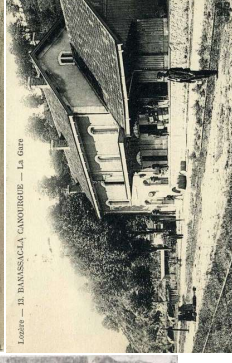
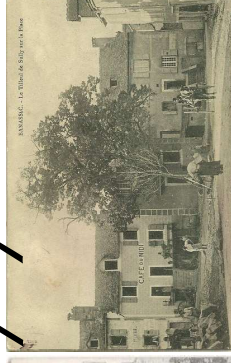
Impression : Mairie de Banassac-Canihac - Photos : Fonds Mairie

Bulletin Municipal n°24

Commune de Banassac-Canihac



C'était une autre époque...



L'édito du maire	2	Vie pratique	6
Vie communale	3	École - Culture	7
Vie communale	4	Infos - Vie pratique	8
Santé	5	Agenda	10

Une pensée...

« Nous savons que la vie est brève et, pour la prolonger, nous y mettons le souvenir des temps qui ne sont plus. »

Anatole FRANCE

Décembre

Chères Banassacoises et Camilhacoises,

Chers Banassacois et Camilhacois,

Mes chers amis



En ce début d'année, c'est avec plaisir que je vous adresse par le biais de ce bulletin municipal mes meilleurs vœux pour 2024.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année heureuse au cours de laquelle soient réalisés tous vos projets dans tous les domaines aussi bien personnels, collectifs que professionnels.

Depuis quelques mois déjà, nous traversons une crise économique, l'augmentation des matières premières et de l'énergie provoquant une baisse du pouvoir d'achat. L'équipe municipale doit elle aussi faire face à cette crise, nous obligeant à reporter certains projets, comme celui de la création de la salle polyvalente.

Dans le prochain bulletin du mois de juin consacré aux budgets de la commune, vous trouverez toutes les actions menées par la Municipalité pour 2024 ainsi qu'un rappel sur les années précédentes. Par ces temps de doute, gardons espoir que l'avenir devienne plus serein pour nous tous et surtout pour nos enfants.

Pour cette nouvelle année, j'adresse mes vœux aux artisans, commerçants, professionnels du tourisme, que cette nouvelle année vous apporte prospérité et réussite professionnelle. Je tiens à saluer l'engagement des différents membres bénévoles d'associations sportives et socio-culturelles qui animent et créent du lien social au sein de notre commune.

Je souhaite une bonne année à l'équipe enseignante ainsi qu'au personnel qui travaille au sein de notre école.

Je n'oublie pas l'ensemble du personnel communal, technique et administratif toujours disponible, quelles que soient les tâches qu'ils assument au quotidien, bien souvent ingrates, dans le seul but de servir la population.

Je tiens aussi à remercier les membres de la commission de l'Action Sociale ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal, Adjoints et Conseillers, pour leur disponibilité, leur travail, le temps consacré, chacun à sa manière.

Merci de m'épauler, de me seconder, de me conseiller.

Et enfin, je souhaite à toute la population de Banassac-Camilhac une bonne et heureuse année 2024. Que cette nouvelle année vous apporte tout le bonheur que vous méritez. Que l'amour, la joie et la santé soient au rendez-vous au sein de votre foyer, avec une pensée particulière pour les plus démunis ou ceux qui souffrent de solitude ou d'isolement ainsi que les familles frappées par un deuil durant l'année 2023.

Heureuse année « Prenez soin de vous, et soyons optimiste ! »

Le Maire,

David Rodrigues

INFOS - VIE PRATIQUE

LES COMPOSTEURS :

UN PAS DE PLUS VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



engrais organiques permettant d'améliorer la qualité agronomique des sols.

À l'heure actuelle, les bio déchets représentent environ un tiers des déchets non triés. En France, chaque habitant en jette en moyenne 83 kilos par an. Sur notre territoire, ces déchets sont enfouis sur le site de Redoundel à Mendé.

Les pertes et gaspillages alimentaires représentent notamment « dix millions de tonnes de produits par an, soit une valeur commerciale estimée à 16 milliards d'euros », déplore le ministère de la Transition écologique. Cela représente 30 kg par personne et par an de pertes dans les foyers (dont 7 kg de déchets alimentaires non consommés encore emballés).

Le compost permet de réduire ses déchets en respectant la planète.



Dès le 1^{er} janvier 2024, il deviendra indispensable de trier ses bio-déchets tant pour les particuliers que pour les professionnels.

Cette mesure fait partie de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Elle signifie la mise en place de collectes régulières pour éviter de stocker longtemps chez soi, les déchets alimentaires.

La communauté de communes ALCT organise l'installation de composteurs pour les habitats collectifs de notre commune notamment aux HLM du Mazet.

Mais qu'entend-on exactement par bio déchets ?

Ils sont définis par l'article L541-1-1 du Code de l'environnement et il en existe de plusieurs types : Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

Selon le ministère de la Transition écologique, il y a trois avantages à valoriser ces bio déchets : réduire les émissions de CO2 en diminuant la quantité de déchets incinérés, produire du biogaz, fournir les agriculteurs et les services d'espaces verts en

IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS TÉLÉPHONIE À MALVÉZY



Le gouvernement mène depuis 2018 le programme « New Deal Mobile » destiné à couvrir en téléphonie mobile des zones jusqu'alors pas ou mal desservies en téléphonie mobile.

territoire, à savoir Canilhac, Verteilhac et Malvézy. Notre commune a été officiellement retenue pour recevoir l'installation d'une antenne relais C'est finalement Malvézy que les services de l'état ont retenue pour cette opération qui sera financée à 100 % par l'état. Les travaux débuteront au printemps prochain.

La mairie avait déposé des dossiers pour signaler les zones « blanches ou grises » présentes sur le

Un dossier d'information est consultable en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA VALLÉE

Ce projet initié depuis de longs mois verra le jour courant 2024. Le carrefour de la vallée ou plus communément appelé « carrefour du Menestrel » ou « triangle de La Mothe » va faire l'objet d'un aménagement qui mettra en sécurité les nombreux usagers qui le traversent. Le projet concerne également l'aménagement de la RD988 dite route de la vallée en travers depuis l'entrée de l'agglomération jusqu'au carrefour avec la RD809. Les objectifs définis dans le programme sont :

- Sécuriser la circulation des randonneurs du GR60 et des habitants du quartier par la reprise ou la création de trottoir,
- Aménager le carrefour (triangle de la Mothe) des routes départementales RD988 et RD809 par la création d'un carrefour en tourne à gauche, avec un changement de

priorité.

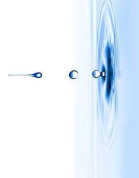
- Reprendre la couche de roulement de la chaussée, réfection du réseau d'eau potable et enfouissement des réseaux secs (Électriques et télécommunications).

Ces travaux se dérouleront en deux phases :

Ils débuteront dans un premier temps en Mai / Juin. Puis il y aura une interruption des travaux durant la saison estivale afin de ne pas gêner le tourisme local.

La deuxième phase recommencera en septembre / octobre. Durant toute la période où les travaux auront lieu, la circulation ne sera pas interrompue, elle sera mise en alternat. Merci de votre compréhension et nous nous excusons pour la gêne occasionnée.

L'EAU EST UN BIEN PRÉCIEUX



La commune s'est dotée d'un logiciel de télésurveillance de l'eau visant à limiter les dommages et les interruptions de production.

Plus que jamais l'eau est devenue un bien extrêmement précieux.

Ce système fournira une surveillance accrue de la distribution d'eau depuis nos stations de pompage. Nos agents seront désormais avertis en temps réel si une station de pompage ou une pompe présen-

t un défaut de fonctionnement telle qu'une surconsommation d'eau sur le réseau, synonyme de fuite ou d'incident.

Cela ne permet cependant pas de localiser la fuite.

En cas de problème, une alarme est déclenchée qui permet à nos agents d'intervenir rapidement sur le ou les sites concernés.

Ce dispositif devrait permettre la préservation de l'eau ainsi que sa bonne utilisation, optimisant ainsi le fonctionnement du circuit d'eau.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La municipalité remercie les enseignants et les élèves de l'école communale du Sycamore ainsi que leurs familles pour leur participation active à la cérémonie de commémoration qui célébrait l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale le 11 novembre dernier.

Comme chaque année les enseignants de l'école se mobilisent pour faire perdurer le devoir de mémoire auprès de la toute jeune génération.

Les enfants ont pu lire un poème et chanter la Marseillaise devant une population attentive et recueillie.

UN CHALEUREUX MERCI DE NOS POMPIERS

Au cours des dernières semaines, la population a témoigné d'un accueil et d'un soutien exceptionnels envers nos pompiers locaux lors de la traditionnelle distribution des calendriers dans les foyers. Cet événement essentiel ne représente pas seulement une tradition, c'est aussi une occasion de renforcer les liens entre les pompiers et les habitants. Au-delà de la collecte de fonds nécessaire au soutien du volontariat, cela permet également aux pompiers de mieux connaître l'environnement et les habitants de leur secteur d'intervention.

Ces calendriers sont des témoins visuels ; les scènes capturées sur chaque page reflètent aussi bien le dévouement de nos pompiers dans leurs actions de secours que la composition des rangs, le tout dans la beauté de notre environnement local. Ils servent de moyen de collecte de fonds qui contribue directement à renforcer l'engagement de chaque pompier.

Les dons collectés sont reversés dans un « pot commun » destiné aux amicales, association présente dans chaque caserne. Ces dons récoltés permettent d'assurer le financement des cérémonies protocolaires, de l'achat de gerbes et de fleurs aux médailles des récipiendaires. Ils permettent également d'organiser la vie dans la caserne à travers des événements impliquant les familles des

sapeurs-pompiers actifs ou retraités, des activités culturelles, l'arbre de Noël pour les enfants... Ils contribuent également au fonctionnement du foyer en finançant les denrées nécessaires à la production du repas collectif à l'issue de la ma-nœuvre mensuelle. Une partie des dons est réservée pour assurer une cotisation permettant d'adhérer à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers, mais également pour contribuer au fonctionnement de l'Œuvre des pupilles, au profit des orphelins des sapeurs-pompiers de France.

Votre générosité et votre soutien indéfectible sont précieux pour nos sapeurs-pompiers volontaires.

C'est donc avec une immense gratitude que l'Amicale des sapeurs-pompiers de La Canourgue souhaite adresser les meilleurs vœux pour 2024 et des sincères remerciements à chacun d'entre vous.



UN MARCHÉ DE NOËL TRÈS RÉUSSI MALGRÉ LE MAUVAIS TEMPS

Le samedi 9 décembre quinze commerçants et artisans ont pris part au marché de Noël. Ils ont été installés pour la plupart dans la salle polyvalente et quelques-uns sur la Place de l'Eglise, sous les barreaux du Comité des Fêtes de Canilhac. En collaboration, l'Amicale Laïque et le Comité d'Animation de Banassac ont proposé crêpes, café et vin chaud pour réchauffer les cœurs et les corps qui en avaient bien besoin sous cette pluie battante. Hélas les promenades à poneys n'ont pas pu avoir lieu mais le Père Noël a quand même procuré beaucoup de plaisir avec les brochettes de bonbons préparées par tous les bénévoles et également, par sa majestueuse présence, donné énormément de bonheur aux enfants de l'école du Sycomore. Après le tirage de la tombola, les gourmands ont pu se régaler avec le cochon grillé. Comme les années précédentes, le Comité d'Animation a décidé de reverser les recettes de la buvette au Téléthon. Un grand merci aux associations et à leurs bénévoles

pour leur dévouement durant cette petite fête chère au cœur des Banassacois et Canilhacois.



REPAS DE NOËL DU CLUB DE L'OUSTAL



Le club des aînés L'OUSTAL présidé par Yvette NORMANDIN a organisé son traditionnel et très attendu repas de Noël le 10 décembre dernier.

Pour l'occasion, une quarantaine d'adhérents s'étaient réunis, salle Jean Gazagne place de l'église où un discours d'accueil fut prononcé par la Présidente.

Un bon moment de convivialité où chants, histoires drôles et rires ont ponctué l'excellent repas servi par un traiteur local.

En fin de repas, un tirage au sort a permis à 3 chanceux, parmi les participants, de remporter un cadeau.

La journée s'est achevée autour des tables de jeux où parties de belote, scrabble et autres jeux de société allaient bon train.

Pour célébrer la fin de l'année 2023, la Commission Action Sociale accompagne cette année encore les séniors de la commune en leur offrant au choix soit un colis gourmand soit un repas qui se tiendra le 21 janvier 2024 au restaurant « Le Calice du Gévaudan ».

Pour rappel nous remercions les personnes de 70 ans et plus de la commune à partir des listes électorales. Il est donc possible de faire des oublis. N'hésitez donc pas à vous faire connaître en mairie si vous vous trouvez dans cette situation.

VENUE DE L'ILLUSTRATRICE MATHILDE MAGNAN A L'ÉCOLE

La semaine avant les vacances d'automne, Mathilde Magnan a présenté son métier d'illustratrice aux 24 élèves de CM1 et CM2 de l'école du Sycomore, puis a proposé un atelier de dessin en classe.

Nous avons pu comprendre la création de ses albums ainsi que la technique qu'elle utilise pour

dessiner, sans gommer et avec le crayon de couleur bleu.

Nous remercions l'association Lisons Ensemble et notre communauté des communes Aubrac Lot Causse Tarn, porteuses de ce projet si enrichissant !



SPECTACLE DE NOËL

Ce jeudi 14 décembre, l'ensemble des élèves de l'école du Sycomore, toutes classes confondues ont assisté au spectacle « Amiaté ».

Après avoir embarqué le public à bord de son camping-car imaginaire, Arnaud a pris la route pour un périple plein de surprises, de contes et de personnages haut en couleur !

Il n'en fallait pas moins pour réchauffer tout ce petit monde qui avait bravé le froid pour profiter de ce moment offert par le Comité des Fêtes de Canilhac. Chaque enfant est reparti avec son ballotin de gourmandises de Noël soigneusement préparé par les bénévoles du comité.

Le Comité des Fêtes de Canilhac souhaite de belles fêtes de fin d'année aux élèves ainsi qu'à l'équipe éducative et vous donne rendez-vous le 17 mars

prochain dès 10 heures, place Saint Médard pour la 11^e édition des foulées de Canilhac avec un nouveau parcours de 14 kms.



LA MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE DE LA CANOURGUE

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle souhaite vous communiquer les actions en Santé Publique menées au sein de la structure

VOTRE MSP S'ENGAGE



Parcours Obésité chez l'enfant et le jeune (8-18 ans)

Pour les 8 - 18 ans un partenariat a été initié entre la MSP et le centre d'Antrenas A2LFS spécialisé dans les problèmes liés au surpoids. Un parcours de soins est proposé en ambulatoire, sans avance de frais, incluant bilan, consultations pluridisciplinaires. Et une proposition de prise en charge de concert avec l'équipe soignante, le patient et la famille.

« Bien vieillir » prévention de la dépendance - programme ICOPE

Dès 60 ans, vous pouvez intégrer le Programme ICOPEE à partir de tests simples permettant d'évaluer 6 fonctions essentielles :



Vision / audition / mémoire / mobilité / nutrition / humeur. Si une anomalie est repérée, une évaluation approfondie est réalisée et un plan de soins personnalisés vous est proposé. L'objectif est de permettre à chacun de maintenir ses fonctions le plus longtemps possible. A ce jour, cinq professionnels de la MSP sont formés à la réalisation de ces tests (Masseurs Kinésithérapeutes et Infirmiers). Ce programme est développé par l'OMS et déployé avec le Gérontopôle de Toulouse.

Amélioration de la couverture vaccinale

Rendre la vaccination accessible c'est l'une des missions de la MSP. Muni de votre carnet de santé/vaccination parlez-en à votre médecin. Le cabinet infirmier propose une plage horaire dédiée = 10h - 12h, du lundi au vendredi, sans rendez-vous.



Consultations Infirmière Asalée

Désormais une infirmière Asalée exerce au sein de la structure, c'est une infirmière en santé publique.

Pour une consultation (sans coût pour le patient) veuillez-vous rapprocher de votre médecin traitant.

L'objectif est d'améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques.



PARLEZ-EN À VOTRE MEDECIN

JEUNESSE - LA CARTE JEUNE RÉGION

Carte Jeune Région qu'est ce que c'est ?

La Carte Jeune Région, c'est le support numérique de l'ensemble des aides de la Région en faveur des lycéens d'Occitanie pour faciliter la vie des jeunes et augmenter leur pouvoir d'achat, ainsi que celui de leurs familles.

Quelles aides directes ?

Le prêt des livres scolaires papiers ou numériques à tous les lycéens

Gratuité du 1er équipement professionnel pour que les élèves disposent tous du même équipement de qualité

Une aide pour l'acquisition d'un ordinateur (soumis à conditions de ressources)

L'aide à l'achat d'une licence sportive (UNSS) de 15

€ et l'aide à la lecture de loisirs de 15 €

Formation gratuite aux premiers secours

Bons plans pour des événements culturels, sportifs et touristiques

Les partenaires sont principalement des librairies et des associations sportives. Vous trouverez la liste par département des commerçants partenaires sur le site de la Région.

La demande de carte s'effectue tout au long de l'année.

Rendez-vous sur le site de la Région :

<https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>



NOUVEAU : LES CHÈQUES CADEAUX DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN



A l'occasion des fêtes de fin d'année 2023 et afin de soutenir et de développer l'écono-

mie locale, la Communauté des Communes Aubrac Lot Causses Tarn et [l'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn](#) mettent en place une opération "Chèques Cadeaux de l'Aubrac aux Gorges du Tarn" auprès de la population locale, des entreprises et des collectivités.

La date limite de validité des chèques est le **31 août 2024**. Une fois cette date dépassée, les commerçants n'accepteront plus de chèques cadeaux (date limite indiquée sur chaque chèque).

Les chèques cadeaux ont une valeur unitaire de **20€**. Les Chèques Cadeaux de l'Aubrac aux Gorges du Tarn sont commercialisés exclusivement par **l'Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du**

Tarn.

UN CHÈQUE ACHETÉ = UN CHÈQUE OFFERT

A destination des habitants de la CCACT : rendez-vous dans un des bureaux de l'Office de Tourisme où, sous présentation d'un justificatif de domicile, un chèque cadeau de 20€ acheté = un chèque cadeau offert de 20€ offert.

Stock disponible : 600 achetés pour 600 offerts, soit 1200 chèques. Chèques non délivrés aux mineurs. Dans la limite d'un chèque par foyer, par an. Plus d'informations sur : <https://www.ccalct.fr/les-aides/cheques-cadeaux-de-laubrac-aux-gorgesdutarn/>

Depuis le 1er janvier 2024 le règlement du Transport à la Demande (TAD) a changé.

Pour plus d'information n'hésitez pas à appeler la Communauté de communes au 04 66 31 41 23